

Le mot du président



Pendant les vacances d'automne, ma femme et moi avons eu le privilège de faire une croisière en Asie. L'itinéraire n'incluait

pas seulement les grandes métropoles asiatiques telles que Hong Kong, Singapour et Manille, mais également le Sultanat de Brunei, Malaysia, les villes vietnamiennes Saigon et Danang, et enfin la station balnéaire chinoise de Sanya.

Autant la vie trépidante et glamour des métropoles mondiales venait à notre rencontre, autant nous croisons le chemin des habitants des bidonvilles qui vivent dans des conditions de pauvreté aiguë. Ce sont des personnes qui luttent toute la journée afin d'obtenir un bol de riz pour leurs enfants et pour trouver une place où dormir. Ces personnes-là vivent la misère au quotidien; elles souffrent des guerres prolongées, payant les frais de notre civilisation occidentale. Malgré tout, elles n'ont pas perdu leur joie de vivre. Leur accueil est toujours accompagné par un sourire reconnaissant et elles disent à juste titre: "Vous, les européens, vous avez la montre, nous, on a le temps."

Les jours de l'Avent ne seraient-ils pas justement pour nous une occasion d'oublier nos montres par moments et de vivre cette période de la reconnaissance et de la contemplation ensemble?

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2008.

Pierre-André Pannatier

LE DOSSIER



Après les élections...

Vœux et promesses sous le sapin



photo/fotolia.fr

Les jeux sont faits! Le peuple a redessiné le visage du Parlement pour quatre ans. Les futures décisions politiques auront des conséquences pour l'hôtellerie. Sans croire au Père Noël, l'Association Hôtelière du Valais formule les vœux qui motiveront ses prochains combats ...suite page 2

Découvrez les réactions du président et du directeur de l'AHV ...suite page 2

Ils viennent d'être élus au Conseil national. Comment vont-ils défendre l'hôtellerie durant ces quatre prochaines années? Interview croisée de Viola Amherd et de Jean-René Germanier ...suite page 3

S O M M A I R E

Après les élections:
nos vœux, leurs
engagements

2-3

Où va
l'hôtellerie de
montagne ?

4

Echos d'une
table ronde de
l'UBS

4

Doris Leuthard
fête les 100 ans
du Kulmhotel
Gornergrat

5

Extincteur mode
d'emploi: maitri-
ser un début
d'incendie

6

Grand Conseil:
la loi nous laisse
faire de la rando-
née...

7

Notre avis sur...
Avez-vous 5
minutes ?

8

LE
DOSSIER

Après les élections...

Nos quatre souhaits pour 2008



Les hôtels ont besoin de personnel pour assurer un accueil et un entretien de qualité photo/fotolia

1. L'hôtellerie doit continuer à bénéficier d'une TVA spéciale. La majorité de ses clients sont des étrangers. Il s'agit donc d'une production d'exportation, qui doit être protégée. Actuellement, les hôtels facturent 3,5 % de TVA, alors que les autres entreprises sont soumises à un taux de 7,6%. Les prochains débats politiques sur la simplification de la TVA doivent tenir compte de cette situation particulière.

2. La libre circulation des personnes doit perdurer. Le peuple va prochainement s'exprimer sur l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays de l'Union

européenne, la Roumanie et la Bulgarie. Cet accord bilatéral est vital pour faire face au manque de main d'œuvre de la branche hôtelière.

3. Le financement de l'hôtellerie doit être pris au sérieux. Depuis que la Société de crédit hôtelier ne joue plus son rôle de caution, les hôtels n'ont plus aucun soutien. Il faut déboursier 5000 francs par an et par lit pour entretenir un établissement. Avec quel argent investir pour maintenir le niveau? On nous reproche des hôtels vieillissants, mais on refuse de nous donner les possibilités de les rénover.

4. Les conditions-cadre de la branche hôtelière doivent progresser:

- Visas: pas d'augmentation de tarifs pour les étrangers qui veulent séjourner en Suisse.
- Aménagement du territoire: il est grand temps d'envisager une planification cohérente et de stopper le bétonnage de nos paysages.
- Droit sur les successions: il doit être fixé en fonction de la valeur successorale, et non plus en fonction de la valeur de rendement. Le régime actuel est injuste. Il pénalise les entreprises familiales et dissuade les jeunes de se lancer.
- Conditions salariales: elles doivent être acceptables et tenir compte des particularités d'une activité saisonnière.

Elisons ceux qui nous soutiennent

“Nous sommes très heureux du succès de cette plate-forme électorale. Nous félicitons les élus qui ont décidé de défendre notre branche. A nous de soigner ce lien précieux qui nous relie désormais aux plus hautes décisions du pays. A nous aussi de rappeler aux élus leur engagement en faveur de l'hôtellerie et du tourisme. Cette action n'est qu'un début. En Valais aussi, nous devons améliorer la qualité de nos relais politiques. C'est pourquoi l'Association hôtelière du Valais lancera sa propre plate-forme électorale à l'occasion des prochaines votations communales et cantonales. Nous demandons à nos membres de voter pour les candidats prêts à protéger nos intérêts. Il en va de l'avenir de l'hôtellerie comme de celui de notre tourisme.”

Pierre-André Pannatier, président de l'AHV

Des paroles et des actes!

“Essai transformé pour la nouvelle opération d'hôtelleriesuisse! Les élections sont porteuses de promesses. Mais nous n'allions pas nous contenter de douces paroles et de faux espoirs. Nous voulions des actes, des engagements fermes de la part des politiciens en faveur de l'hôtellerie et du tourisme. Première victoire: près d'un tiers des candidats valaisans aux élections fédérales ont répondu à notre appel sur la plate-forme d'hôtelleriesuisse. Ils ont signé une charte, dans laquelle ils se déclarent prêts à s'investir pour de bonnes conditions-cadres dans le tourisme et l'hôtellerie, et à défendre les intérêts de la branche. Seconde victoire: deux signataires valaisans ont été élus! Nous pouvons désormais compter sur les soutiens des conseillers nationaux Viola Amherd et Jean-René Germanier. C'est une immense satisfaction. Merci à eux, et à tous ceux qui se battront à nos côtés à l'avenir.”

Patrick Bérod, directeur de l'AHV



Après les élections...

Leurs solutions pour renforcer l'hôtellerie

1. Nouvelle TVA : êtes-vous favorable au maintien de l'exception hôtelière ?
2. L'hôtellerie manque de main d'œuvre. Quelle est votre solution ?
3. Face à l'explosion de lits froids : que proposez-vous pour développer l'hôtellerie de montagne ?



Jean-René Germanier:

“Allégeons les impôts pour les hôteliers!”

©Robert Hafer



Viola Amherd:

“Le droit du travail doit être plus souple.”

1. Bien sûr, et pour la bonne raison que l'hôtellerie est une industrie d'exportation comme une autre. Les entreprises suisses qui réalisent un chiffre d'affaires important à l'étranger ne sont pas soumises à la TVA. Cette forme d'exportation à l'intérieur du pays doit bénéficier d'un régime spécial. Je m'y engagerai dans le cadre du débat sur la simplification de la TVA.

2. Je me battraï pour les Bilatérales et pour l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'Union européenne. Cette ouverture bénéfique pour l'hôtellerie est malheureusement remise en question par les nationalistes. Il s'agit également de revaloriser les métiers de l'hôtellerie et d'encourager les apprentissages.

Les patrons subissent actuellement trop de tracasseries administratives lors de l'engagement des jeunes. Il faut leur faciliter la vie.

3. J'aimerais alléger les impôts sur les investissements et les rénovations des hôteliers. On les inciterait ainsi à renouveler et à entretenir les établissements. Au niveau de l'aménagement du territoire, il faut prévoir des zones d'intérêt public spéciales pour les hôtels, afin qu'ils ne soient pas menacés par la spéculation immobilière.

1. Oui, c'est nécessaire. L'hôtellerie suisse doit affronter la rivalité de destinations françaises, autrichiennes ou allemandes. Ce taux préférentiel lui permet de rester concurrentielle. Dans le cadre du débat sur la TVA, je défendrai une taxe spéciale pour favoriser l'hôtellerie.

2. Il faut que nos lois s'adaptent aux exigences particulières de la branche hôtelière: la libre circulation des personnes, la loi sur les étrangers, le droit du travail... toutes ces dispositions légales devraient davantage tenir compte de la flexibilité et des besoins des hôtels. Les professions de l'hôtellerie souffrent d'un déficit d'image. J'aimerais que la formation soit valorisée, avec des possibilités de carrière qui donnent envie aux jeunes de s'y engager.

3. Chaque fois que l'on construit de nouveaux lits froids, on devrait prévoir une augmentation substantielle de lits chauds. En veillant à un équilibre entre les deux, on éviterait d'étouffer l'hôtellerie de montagne. La nouvelle loi sur le tourisme prévoit un impôt touristique qui toucherait aussi bien la parahôtellerie que l'hôtellerie. C'est un début! Mais il faut aussi que chaque commune ou région touristique ait la liberté de trouver sa solution, car les besoins et les problèmes sont différents d'un village à l'autre.



Hôtellerie de montagne: quelle direction prendre?



L'hôtellerie de montagne a des contraintes et des besoins particuliers. photo/valais tourisme

Une table ronde consacrée aux "enjeux futurs de l'hôtellerie de montagne" s'est tenue le 10 octobre dernier à Zermatt. Ces discussions se sont déroulées sous l'égide de l'UBS.

Le but de l'événement était de définir les défis de la branche hôtelière de montagne en étudiant les tendances spécifiques au tourisme et à l'économie, et d'en discuter les enjeux. Iwan Willisch, conseiller à la clientèle commerciale de l'UBS SA, a ouvert le séminaire en présentant différentes pistes de réflexion et des thèses concernant la compétitivité de l'hôtellerie de montagne. Lors de son exposé, le Dr. Daniel Kalt, chef de la section Economic & Swiss Research de l'UBS SA s'est risqué à faire une prévision conjoncturelle au sujet du marché financier. Il a disserté sur la situation de l'économie mondiale, le climat de consommation et les prévisions de croissance. D'autres aspects abordés étaient les taux de change entre l'euro et le franc suisse ainsi que les tendances du marché touristique.

La deuxième conférence s'est penchée sur le thème du jour, le tourisme. Le prof. Dr. Hansruedi Müller de l'Université de Berne a évoqué la situation de l'hôtellerie suisse de montagne et ses perspectives d'avenir. Parallèlement aux défis généraux comme le réchauffement climatique, les changements intervenus dans les habitudes de voyage ou la globalisation, M. Müller a mis en évidence des problématiques spécifiques à l'hôtellerie de montagne. Le professeur n'a pas seulement exposé le développement de cette branche, mais également ses lacunes et des stratégies d'amélioration potentielles. Une plateforme de discussion, sous la présidence de Bendicht Luginbühl, a clos l'événement et permis à Hans-Jörg Walther, président de Zermatt Tourisme, et à Pierre-André Pannatier, président de l'Association hôtelière du Valais, de prendre la parole pour partager leur vision de la direction à prendre par l'hôtellerie de montagne.

Brèves

Hôtellerie suisse assoupie? C'est

l'avis de Matthias Lowin, un consultant allemand spécialisé. Pour lui, les établissements suisses sont décatés et surannés. Le consultant préconise davantage de rénovations, plus de réouvertures, notamment pour compenser le manque de complexes hôteliers et d'appartements haut de gamme. Et de suggérer des systèmes de financement qui facilitent les investissements. Le principe est simple: les hôtels peuvent de moins en moins vivre uniquement sur le logement. Pour assurer la rentabilité, il faut proposer des offres annexes (casinos, infrastructures sportives). Le président d'Hôtellerie suisse Guglielmo Brentel estime que cette voie n'est pas réservée aux millionnaires: "Sortir de la médiocrité est faisable, même sans investissement lourd", affirme-t-il dans PME Magazine.

Travail des jeunes: moins de tracas pour les patrons

Le Conseil fédéral a adopté le 28 septembre dernier une nouvelle ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs. Apprentissages, jobs d'été ou emplois principaux, tous les secteurs sont concernés. Pour le travail nocturne et dominical, le principe est l'interdiction. Mais on fera des exceptions pour ceux dont la formation professionnelle exige impérativement d'être actifs ces jours-là. Enfin une mesure qui offre des assouplissements motivants pour les employeurs! L'ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier 2008.



Le "3100 Kulmhotel Gornergrat" a célébré son centième anniversaire

Quand l'hôtel le plus haut des Alpes Suisses fête ses 100 ans, l'événement promet d'être un « sommet » en termes d'hospitalité. L'anniversaire du "3100 Kulmhotel Gornergrat" s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités dans un cadre grandiose.

La magie du Gornergrat et sa vue incomparable sur le Mont Cervin furent reconnus très tôt. La bourgeoisie de Zermatt entreprit la construction du Kulmhotel à la fin du 19ème siècle. Après dix ans de travaux, en 1907, le bâtiment de pierre était terminé, prêt à servir le tourisme, mais aussi la science. Aujourd'hui, cent ans plus tard, les gérants Fabienne et Fernando Clemenz accueillent les visiteurs dans un hôtel de montagne moderne qui offre un vaste programme. En 2005, l'établissement fut complètement rénové pour répondre



De gauche à droite: Andreas Biner, président de la bourgeoisie de Zermatt, Doris Leuthard, conseillère fédérale; Jean-Michel Cina, conseiller d'Etat, Fabienne Clemenz, directrice du 3100 Kulmhotel Gornergrat; Dumeni Columberg, ancien conseiller national.

à la demande actuelle. Les clients peuvent profiter d'un logement haut de gamme, d'un observatoire, d'une galerie marchande et d'une chapelle.

Doris Leuthard parmi les invités

Début octobre, les tenanciers ont fêté le jubilé de l'établissement, en présence de nombreux invités. Parmi ceux-ci figuraient la conseillère fédérale Doris Leuthard, le conseiller spécial de l'ONU

Adolf Ogi et le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina. La manifestation a débuté avec la cérémonie menée par le président de la bourgeoisie de Zermatt, Andreas Biner. Ce dernier a notamment cédé la parole au Prieur et Maître zen, le Père Niklaus Brantschen au sujet de "l'hospitalité près des étoiles". En parfait accord avec l'événement, le livre "100 Jahre im Banne des Monte Rosa" d'Ernesto Perren fut présenté. Ce livre, spécialement paru pour l'anniversaire, retrace les multiples facettes du développement de Zermatt durant le centenaire qui vient de s'écouler.

Grâce aux délices d'un repas et à la vue fascinante sur les vingt-neuf "quatre mille" des Alpes entourant le Gornergrat, le succès de l'événement fut parfait; avec la certitude que le prochain centenaire verra encore des milliers de visiteurs fascinés par ce panorama.



L'hôtel le plus haut des Alpes et son observatoire permettent d'admirer vingt-neuf sommets de quatre mille mètres.

photo/Matterhorn Group

boîte à
outils

Apprenez à devenir les maîtres du feu

Une société 100% valaisanne organise des cours en situation pour apprendre à utiliser des extincteurs. Elle s'appelle Abrifeu, et lutte à sa manière contre le réchauffement du climat. En exclusivité cantonale, elle propose un extincteur bio sans CO₂.

Le départ de feu, voilà l'instant crucial. Si on agit vite et bien à ce moment-là, on peut éviter des drames. Problème: beaucoup de personnes ne savent pas utiliser les extincteurs. "Dans la panique de l'instant, certains se précipitent vers le feu et oublient de le dégoupiller", souligne Anne-Brigitte Balet Nicolas, directrice commerciale de Abrifeu. D'autres giclent la mousse au sommet du foyer, au lieu de la diriger vers la base des flammes. D'autres encore se placent face au feu au lieu de le contourner, oubliant qu'ils s'exposent ainsi à des brûlures. Pour corriger



Dans les cours de formation d'Abrifeu, on apprend à adopter les bons réflexes face au feu.

ces comportements, Abrifeu propose des cours de formation. A une brève partie théorique succèdent des exercices pratiques. Feux de poubelles, de cuisinière, implosion de poste TV, tout est recréé dans les conditions réelles grâce à un simulateur d'incendie à gaz.

Du bio dans la bouteille

L'autre originalité de la société, c'est l'extincteur bio. La mousse est biodégradable. Nul besoin de la récupérer après un incendie, elle peut s'écouler sans problème dans les égouts. Les cartouches, qui servent à mettre la mousse sous pression, ne contiennent pas de CO₂, principal responsable du réchauffement climatique. Elles fonctionnent à l'azote, un gaz inerte et neutre du point de vue de l'environnement. Sur l'ensemble de sa gamme, la société propose des tarifs modérés, de 10 à 20% moins élevés que les prix moyens pratiqués sur le marché suisse. Grâce à un accord passé avec l'AHV, les hôteliers bénéficient de conditions avantageuses, que ce soit dans le matériel ou dans la formation.

post
it

Enquête sur les emplois du tourisme: n'oubliez pas d'y participer !

Tous les hôteliers, restaurateurs, exploitants de magasins de sports et de remontées mécaniques recevront courant décembre un questionnaire sur l'emploi dans le tourisme. Lancée par l'Observatoire romand et tessinois de l'emploi, l'enquête espère établir une carte des salariés, avec leurs profils et la durée de leur engagement. Les résultats devraient être connus au printemps 2008.

Deux guides pour compter juste

La nouvelle version du plan comptable pour l'hôtellerie est parue. Elle tient compte des normes internationales de présentation, des exigences des banques et des principes modernes de gestion. La première publication de ce plan date de 1992. Ce support technique, véritable vademecum de la comptabilité hôtelière, s'adapte ainsi aux nouveaux cadres économiques et légaux.

Depuis son introduction en 1995, il a coulé beaucoup d'eau sous les ponts de la TVA. Ici aussi, hotelleriesuisse fait le point. Une brochure parue en août 2007 vous dit tout ce qu'il faut savoir sur la taxe, et présente des cas spéciaux concrets qui concernent la branche.

Ces deux publications sont disponibles sur le site www.hotelleriesuisse.ch, rubrique E-shop.

Vous pouvez également les commander en appelant l'Association hôtelière du Valais au 027 327 35 10 ou en lui adressant un courriel à l'adresse info@vs-hotel.ch

ouf
ou
fou ?

La randonnée sauvée de l'obsession sécuritaire

Le chômage saisonnier, cet inconnu

Il s'en est fallu d'une semelle, mais l'essentiel est sauf: les chemins de randonnées et les courses en raquettes faciles échappent à la loi valaisanne sur les activités à risque.

raquettes sans autres restrictions que celles du bon sens. Avantage du modèle choisi par le Parlement: les références sont nettes. Elles sont définies par une



Les hôteliers valaisans pourront continuer à proposer des promenades à leurs clients. photo/valais tourisme

Que se serait-il passé, au pire? Simple : tous les hôteliers qui proposent des balades à leurs clients auraient dû disposer de personnel formé et garantir une couverture d'assurance. Même pour une promenade de santé le long d'un bisse. Les députés Marcel Mangisch et Patrick Bérod ont dénoncé cette hystérie sécuritaire.

“Trop de législation tue la législation et finit par la paralyser. (...) Le risque zéro n'existe pas” a lancé le directeur de l'Association hôtelière du Valais.

La randonnée préservée

Les députés du Grand Conseil, après un débat nourri, ont fini par prendre le bon chemin par 97 voix contre 17, et 8 abstentions. Les hôteliers pourront proposer à leurs clients randonnées et promenades en

classification des difficultés du Club Alpin Suisse (CAS). En clair, on pourra organiser librement des randonnées sur des parcours T1 et T2. Les premiers se réfèrent à des itinéraires pédestres faciles, balisés en jaune, pour lesquels une condition physique minimale et de bonnes baskets suffisent. Les seconds regroupent des promenades de montagne sans difficulté. Balisées en rouge et blanc, elles n'imposent qu'un pied sûr, des chaussures de marche et un “sens élémentaire de l'orientation”, selon la définition du CAS. Les parcours T1 et T2 forment la quasi-totalité des 8000 kilomètres de randonnées pédestres balisées dans le canton. Enfin, les courses en raquette sans danger, sur des terrains plats ou peu pentus, sont elles aussi exemptées du cadre légal.

L'Observatoire valaisan de l'emploi passe le chômage saisonnier au microscope. Durant un an, de mars 2007 à février 2008, il observe les inscriptions et désinscriptions à l'assurance chômage. Objectif: en savoir plus sur les rouages du phénomène dans le tourisme. Qui est touché, pendant combien de temps? Un bilan intermédiaire publié en octobre montre que, sur les 14'146 personnes employées dans l'hôtellerie-restauration valaisanne en 2005, seuls quelque 700 salariés des professions du tourisme se sont inscrits au chômage en avril et en mai 2007. Conclusion: dans le tourisme, le vrai problème réside dans le chômage résiduel (inactivité de douze mois et plus).

Les conclusions finales de cette observation, lancée sur mandat du canton, permettront de proposer des mesures concrètes, comme le transfert d'activités, pour limiter les impacts du chômage saisonnier. (Lire aussi le Post-it en page 6).

Brèves

Pas d'allocs pour les indépendants

En tout cas pas dans un futur proche... Deux députés démocrates-chrétiens du Haut-Valais avaient déposé une motion au Parlement pour l'octroi d'allocations familiales aux indépendants. Son traitement était prévu lors de la session d'octobre 2007. Leur initiative restera morte-née. René Loretan et Verena Sarbach-Bodenmüller ont décidé de retirer leur motion. Le Parlement avait déjà rejeté l'élargissement des allocations familiales aux indépendants en avril 2007. Or le règlement du Grand Conseil interdit de soumettre deux fois un objet identique aux députés pendant la même législature.

Clope pas bannie

Les volutes de fumée ne disparaîtront pas totalement des hôtels et cafés-restaurants. La loi votée par le Conseil national prévoit une série d'exceptions. L'entrée en vigueur sera suivie d'une période transitoire de deux ans. Hôtels, boîtes de nuit et restaurants pourront autoriser cigarettes, pipes et cigares sans tomber sous le couperet légal pendant cette période. Ce sursis terminé, ces mêmes établissements pourront aménager des espaces séparés pour les fumeurs, à condition qu'ils en prévoient aussi pour les non-fumeurs. L'histoire n'est pas terminée, et on attend avec impatience la décision du Conseil des Etats.



Avez-vous 5 minutes?

Nous vivons tous à un rythme effréné, pris entre nos obligations administratives et des clients toujours plus exigeants, parfois au détriment de notre vie privée. Dans ce nouveau cadre de vie, Internet tient une place toujours plus importante et s'imbrique toujours davantage dans nos existences. Votre association n'y échappe pas et souhaite vous faire partager cette nécessité incontournable en vous demandant de nous consacrer entre 3 et 5 minutes par jour pour visiter notre, ou



plutôt, votre site www.vs-hotel.ch. Vous pourrez prendre connaissance des NEWS et donner votre avis sur le BLOG qui remplace le forum! Sachez également que tous les sujets traités dans nos colonnes figurent avec des informations supplémentaires dans notre espace membres. Aussi, cette année nous ne vous enverrons pas de carte de vœux mais nous la mettrons à votre disposition sur notre site, dans l'espoir que vous nous consacriez ces quelques minutes qui vous sont dédiées. Recevez, cher membre, notre considération dévouée, et nos vœux pour une folle saison d'hiver.

Patrick Béro directeur de l'AHV

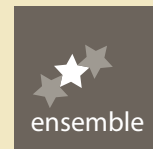


Le papier qui fait la différence

Vous possédez une longue et riche expérience professionnelle dans la restauration, la cuisine ou l'hôtellerie? Mais pas de diplôme... Jusqu'ici, vos compétences n'étaient pas reconnues. Aujourd'hui, vous pouvez les valider par un Certificat Fédéral de Capacité, complet ou partiel. Le projet pilote qui permet cette révolution s'appelle Val-Form. Conduit par le canton du Valais depuis 2003, il a fait l'objet d'un bilan intermédiaire le premier octobre. Il a déjà permis l'octroi de vingt-neuf CFC dans les professions de la vente, de l'aide familiale et de l'assistance de santé. Prochaine étape: l'extension du projet à huit professions supplémentaires, qui s'ajouteront aux six actuelles. La restauration et l'hôtellerie font partie de ce deuxième wagon.

Pour en savoir plus:

une séance d'information aura lieu le lundi 7 janvier 2008 à 18h au Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Avenue de France 23 à Sion. Rens: 027/606 45 10



Appel à de nouveaux projets

Le programme de collaboration entre hôtels valaisans dresse un bilan nuancé. Côté soleil, une coopération aboutie à Champéry dans la mise en place d'une solution informatique commune. Les sept groupes, formés par région géographique, ont surtout appris à se parler, à s'écouter et à regarder dans la même direction. Côté ombre, l'individualisme de la profession reste un boulet difficile à mouvoir. Les grandes différences entre établissements compliquent la recherche d'un langage commun. Enfin, les freins politiques ralentissent parfois le convoi. Cette action lancée en 2004 par l'AHV vise à vitaminer la coopération entre hôtels du canton. Chaque groupe de travail a bénéficié d'une aide de 40'000 francs pour un an. Le programme est financé par l'AHV, l'Etat du Valais, et le Centre de Compétence financière. L'Association souhaite inciter d'autres hôteliers à se lancer dans des projets coopératifs.